

## Communiqué de presse

### **Conférence de la ministre de la Justice française, Rachida Dati à L'USJ sur le thème de « la réforme de la justice »**

**Beyrouth, le 24 avril 2009 :** En visite officielle au Liban, la ministre de la Justice française, Rachida Dati, a tenu au sein de l'Université Saint-Joseph, une conférence sur le thème de « la réforme de la justice », devant un parterre de ministres, de députés, de magistrats et de professeurs, responsables et étudiants de l'Université. La Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph a participé, avec l'Ambassade de France et le Recteur de l'Université le Pr René Chamussy, à l'organisation de cette conférence.

Dans son mot d'ouverture, le Pr Fayez Hage-Chahine, doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques, a souligné qu'il « est normal que la Faculté prenne cette initiative à cause des liens historiques qui existent entre la France et le Liban, des relations culturelles privilégiées qui existent entre la « Faculté » et les universités françaises et du devoir de reconnaissance à l'égard des professeurs français, qui ont enseigné à Beyrouth depuis sa fondation en 1913 jusqu'à nos jours. »

De son côté le Pr Chamussy a voulu souligner que l'Université Saint-Joseph « est très sensible à tout ce qui se réfère au dialogue des cultures et des religions et que, située au cœur du Proche-Orient, elle ne manque jamais de souligner l'importance des cheminements et des réussites qui se font en ce domaine. Aussi bien ne pouvons-nous être que frappés par ce que vous avez su faire. Si vous nous parlez aujourd'hui de votre « réforme de la justice », c'est évidemment parce que vous avez su vous donner les moyens qui vous ont permis d'en venir là, et l'on ne peut qu'être impressionné par ce parcours qui part de l'Université de Dijon pour arriver à la place Vendôme, qui vous permet à vous fille du Maroc de vous retrouver sans problèmes au cœur des problématiques républicaines et laïques. »

Mme Dati a lu, de sa part, un texte rappelant les réformes qu'elle a effectuées dans le système judiciaire français, avant de revenir sur le rôle de la France dans l'évolution de la justice européenne, mais également sa coopération avec « les pays francophones comme le Liban ». Son discours a vanté « le Liban de l'unité » et « de la diversité », ainsi que « les vraies valeurs de justice, d'indépendance et de liberté ».

« Sans le respect de la loi, a-t-elle déclaré, l'État demeure impuissant à assurer la continuité de son fonctionnement, la paix intérieure et la sécurité des personnes. » La ministre française a ainsi appelé les Libanais à un « travail » et un « courage » qui sont « nécessaires pour réformer la justice ».

Elle a également mis en valeur la contribution du Liban à « l'héritage juridique francophone », rappelant les différents programmes de coopération entre l'Europe, la France et le Liban. Elle a ensuite annoncé la signature prochaine d'une déclaration scellant la collaboration entre l'École nationale de l'administration pénitentiaire française et l'Institut d'études judiciaires libanais.

La conférence s'est terminée par une séance de questions très techniques posées par des étudiants en droit de l'Université libanaise et de l'USJ.